



Missions, emplois, affectations et rémunérations : les agents des Domaines veulent des avancées concretes !

Les agents soussignés demandent :

- I'affectation Domaine au niveau national et à la RAN (Résidence Administrative Nationale) des agents de catégorie A et B. La CAPL devra être compétente au niveau local pour l'affectation dans les différents services des Domaines (Gestion, évaluation, GPP...). Les affectations tant au niveau national que local doivent respecter la règle de l'ancienneté:
- I'octroi d'une ACF spécifique pour tous les agents des Domaines quel que soit leur service d'affectation, du fait de leur technicité et de leur qualification spécifiques.

Cette ACF doit être de 37 points (2037euros brut) pour les cadres A (montant de l'ancienne prime Direction) et déclinée pour les autres catégories suivant les ratios de l'ACF «Sujétions pour fonctions particulières», soit 34 points (1871 euros) pour les cadres B et 33 points (1817 euros) pour les cadres C.

Ils réaffirment:

- Aucune externalisation ni privatisation des missions domaniales. Maintien et développement de toutes les missions au sein de la DGFIP.
- Abandon de la note du 13 janvier 2014 faisant appel à l'expertise privée pour les évaluations des biens de l'état au dessus d'un millions d'euros.
- Aucune supression d'emplois à France domaine.
- ► Pour l'augmentation significative des effectifs et moyens matériels pour la réalisation de toutes les missions sur tout le territoire.
- La nécessité de redéfinir les doctrines d'emplois.
- **▶** Une véritable formation continue et de haut niveau pour tous les métiers du Domaine.

Par leur mobilisation, les évaluateurs de la DNID ont obtenu une ACF de 35 points.

Si l'administration devait rester sourde à ces revendications, la CGT fait la proposition aux agents de se mobilier largement et d'envisager la grève au niveau national de tous les services des Domaines. Elle propose également cette initiative aux autres organisations syndicales de la DGFIP.

Les agents des Domaines exigent l'ouverture de négociations sur l'ensemble de leurs revendications.



Montreuil, le 20/10/2014

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451 • 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

- www.financespubliques.cgt.frCourriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
- •dgfip@cgt.fr Tél : 01.55.82.80.80

• Fax: 01.48.70.71.63

Nom	Prénom	Qualité	SIGNATUI